

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Eau, Agriculture, Forêt et Espaces Naturels

Mission chasse et faune sauvage

Ref: DDTM-SEAFEN-AP n° 2023-115

Nice, le 2 0 JUIN 2023

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

## PORTANT NOMINATION DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2024

LE PRÉFET DES ALPES-MARITIMES
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L. 427-1 à 7, et R.427-1 à 4 ;

**Vu** l'arrêté ministériel en date du 12 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie ;

Vu la documentation technique ministérielle en date du 12 juillet 2019 relative aux lieutenants de louveterie ;

Vu l'avis favorable du 15 juin 2023 de la commission départementale informelle associant la direction départementale des territoires et de la mer, la fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes, la chambre d'agriculture, le service départemental de l'office français de la biodiversité et l'association des lieutenants de louveterie des Alpes-Maritimes ;

## ARRÊTE

**Article 1er :** Les arrêtés préfectoraux DDTM-SEAFEN-AP-N°2019-193 et DDTM-SEAFEN-AP-N°2022-172, portant nomination des lieutenants de louveterie sont abrogés.

**Article 2 :** Les personnes dont les noms suivent sont nommées lieutenant de louveterie et affectées sur les circonscriptions suivantes au titre de la campagne allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024 :

```
AIMARD Florian, né le 06/01/1995 à Nice (06);
 ALUNO Marc, né le 24/04/1975 à Antibes (06) ;
 ANFOSSO Florent, né le 13/02/1997 à Nice (06) ;
 BACCIALON Clément, né le 01/10/1996 à Nice (06).
 BALLAND Yann, né le 25/08/1967 à Rabat (Maroc);
 BINAUD Pierre, né le 08/03/1964 à Nice (06);
 BOSIO Christophe, né le 14/07/1965 à Nice (06);
CARLIN Jérémy, né le 30/11/1979 à Nice (06) ;
CAVALLO Alain, né le 20/08/1968 à Cagnes-sur-Mer (06) ;
CHARIAULT David, né le 19/12/1976 à Orléans (45);
CHARIAULT James, né le 01/01/1951 à La Brosse Santeau (45) ;
CIVALIER Augustin, né le 20/11/1991 à Nice (06);
COURRON Jacques, né le 06/03/1979 à Grasse (06);
COURRON Pierre, né le 08/07/1972 à Grasse (06).
DEFOULNY Antoine, né le 30/05/1997 à Paris 13° (75).
DEGIOANNI Gérard, né le 05/06/1983 à Nice (06).
DELETANG Florian, né le 24/04/1993 à Nice (06);
EYSSERIC Jean-Louis, né le 25/12/1951 à Nice (06) ;
FECHINO Franck, né le 16/07/1973 à Cagnes-sur-Mer (06);
FOSSAT Gilles, né le 27/03/1969 à Nice (06);
FRERE Jean-Philippe, né le 31/05/1966 à Monaco (Monaco) ;
GASTAUD Olivier, né le 13/01/1976 à Nice (06);
GIRARDIN Frédéric, né le 10/06/1970 à Antibes (06);
GIUGE Jean-François, né le 16/07/1981 à Nice (06) :
GOVERNATORI José, né le 04/08/1960 à Monaco.
JOURDAN Jérôme, né le 08/03/1988 à Nice (06).
LEIBOFF Sébastien, né le 10/04/1986 à Nice (06);
MALFATTO Noël, né le 23/12/1958 à Antibes (06);
MANGIN Jean-Claude, né le 22/10/1958 à Compiègne (60) ;
MAUREL Mickael, né le 05/09/1992 à Cagnes-sur-Mer (06);
MAUREL Serge, né le 05/01/1963 à Nice (06) ;
MEGE Jean-Michel, né le 29/07/1972 à Nice (06);
PICHARD Janick, né le 20/12/1951 à Vendôme (41);
RAIBAUT Jean-Paul, né le 21/09/1962 à Nice (06) ;
RAVASIO Julien, né le 21/05/1983 à Menton (06);
RIMINUCCI Jean-Pascal, né le 26/10/1986 à Nice (06);
ROBINI Fabien, né le 22/04/1997 à Nice (06).
SANSON Patrick, né le 02/12/1955 à Ecquetot (27);
SCHEID Georges, né le 22/08/1976 à Bourgoin-Jailleu (38);
SORCI Patrick, né le 12/05/1962 à Nice (06) ;
TARRADE Henri, né le 25/12/1963 à Touët-de-l'Escarène (06);
TRIOZON Gaëtan, né le 06/11/1981 à Cagnes-sur-Mer (06) ;
VISTE Régis, né le 20/07/1969 à Mazamet (81);
ZUNINO Régis, né le 31/03/1980 à Menton (06).
```

<u>Titulaire</u>	Suppléant	<u>C°</u>	Communes
AIMARD		1	Bouyon, Les Ferres, Conségudes, Bezaudun
Florian			
ALUNO Marc		2	Cannes, Le Cannet
ANFOSSO Florent		3	Entraunes, Chateauneuf-d'Entraunes, Saint-Martin-d'Entraunes, Villeneuve-d'Entraunes, Sauze
BALLAND Yann		4	Lucéram, Sospel, Saint-André-de-la-Roche
BINAUD Pierre		5	Contes, Drap, Peillon, Berre-les-Alpes, Coaraze
DEGIOANNI Gérard	DEFOULNY Antoine	6	Beuil, Guillaumes, Péone,
BOSIO Christophe		7	Nice (rive gauche du Paillon), La Trinité, Eze, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Beaulieu-sur-Mer, La Turbie, Cap d'Ail
CARLIN Jérémy		8	Tourrette-Levens, Aspremont, Colomars, Falicon
CAVALLO Alain		9	Le Broc, Carros, Gilette
CHARIAULT David		10	Mougins, Valbonne, Mouans-Sartoux
CHARIAULT James		11	Biot, Antibes, Vallauris
CIVALIER Augustin		12	Saint-Blaise, Castagniers, Saint-Martin-du-Var, La-Roquette-sur-Var, Duranus, Levens
COURRON Jacques		13	Andon, Le Mas, Saint-Auban, Caussols, Gourdon
DELETANG Florian		14	Roubion, Roure, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Rimplas, Pierlas
EYSSERIC Jean-Louis		15	Sainte-Agnès, Menton, Castillon, Gorbio
FECHINO Franck		16	Toudon, Tourette-du-Château, Bonson, Malaussène, Revest-les- Roches
FOSSAT Gilles		17	Saint-Antonin, Ascros, La Penne, Touët-sur-Var, Nice (au Sud A8, rive droite du Paillon)
FRERE Jean- Philippe		18	Le Bar-sur-Loup, Chateauneuf-Grasse, Grasse, Le Rouret, Roquefort-les-Pins, Opio
JOURDAN Jérôme	COURRON Pierre	19	La Croix-sur-Roudoule, Puget-Théniers, Rigaud, Saint-Léger, Puget-Rostang, Auvare, Daluis
GASTAUD Olivier		20	Gattières, Saint-Jeannet, La Gaude
GIRARDIN Frédéric		21	Escragnolles, Caille, Séranon, Valderoure, Saint-Vallier-de-Thiey, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Cabris
GIUGE Jean- François		22	Valdeblore, Venanson, Clans, Marie, La Tour

<u>Titulaire</u>	Suppléant	C°	Communes
LEIBOFF Sébastien		23	llonse, Lieuche, Bairols, Thiéry, Villars-sur-Var, Massoins, Tournefort
MALFATTO Noël		24	Gréolières, Cipières, Spéracèdes, Le Tignet
MANGIN Jean-Claude		25	Isola, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée
MAUREL Mickael		26	Coursegoules, Courmes, Vence
MAUREL Serge		27	Sallagriffon, Les Mujouls, Collongues, Briançonnet, Gars, Amirat, Tourrettes-sur-Loup
MEGE Jean- Michel		28	Fontan, Tende, La Brigue, Saorge
BACCIALON Clément	GOVERNATORI José	29	Saint-Martin-Vésubie, Roquebillière, Utelle, Lantosque
PICHARD Janick		30	Roquebrune-Cap-Martin (hors lieu-dit Fenouil supérieur et lieu-dit Age), Beausoleil
ROBINI Fabien	RAIBAUT Jean- Paul	31	Belvédère, La Bollène-Vésubie
RAVASIO Julien	vi ,	32	Moulinet, Breil-sur-Roya
RIMINUCCI Jean-Pascal		33	Cuebris, Sigale, Roquesteron, Aiglun, La Roque-en-Provence, Pierrefeu, Nice (au Nord de l'A8, rive droite du Paillon)
SANSON Patrick		34	Mandelieu-La-Napoule, Théoule-sur-mer
SCHEID Georges		35	La Colle-sur-Loup, Saint-Paul-de-Vence, Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer
SORCI Patrick		36	Bendejun, Cantaron, Chateauneuf-Villevieille, Nice Cimetière de l'Est
TARRADE Henri		37	L'Escarène, Touët-de-L'Escarène, Peille (hors lieu-dit Fonbonne et lieu-dit Preisa d'Agel)
TRIOZON Gaëtan		38	Auribeau-sur-Siagne, Peymeinade, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Villeneuve-Loubet
/ISTE Régis		39	Fenouil supérieur et Age sur Roquebrune-Cap-Martin, Fonbonne et Preisa d'Agel sur Peille
UNINO Régis		40	Blausasc, Castellar

**Article 3 :** Dans le but d'assurer la continuité des interventions, chaque lieutenant de louveterie peut être mobilisé, à la demande du préfet ou de son représentant, sur l'ensemble du département en tant que de besoin.

**Article 4 :** En cas d'empêchement à assurer ses missions (maladie, absence), chaque lieutenant de louveterie devra être suppléé, par ses soins, par un lieutenant de louveterie figurant sur la liste mentionnée à l'article 1 du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la direction départementale des territoires et de la mer ainsi que d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la transition écologique dans un délai de deux mois, à compter de sa publication au recueil des actes administratifs des Alpes-Maritimes. Un recours contentieux peut être formé auprès du tribunal administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs des Alpes-Maritimes. Les particuliers ont la possibilité de déposer leur recours devant le tribunal administratif par la voie électronique via l'application internet « télérecours citoyens » (https://www.telerecours.fr).

**Article 6 :** le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet, La Sous-Rféfète

La Sous-Rréfète.

Carine ROUSSEL